

Charte

du mieux vivre ensemble
sur la pause de midi



Sensibiliser

les enfants et les parents
sur les bons comportements
individuels à adopter



Coordonnées

Guillaume Duclos

Responsable du service enfance,
jeunesse et affaires scolaires

06 60 97 18 68

gduclos@larmor-plage.com

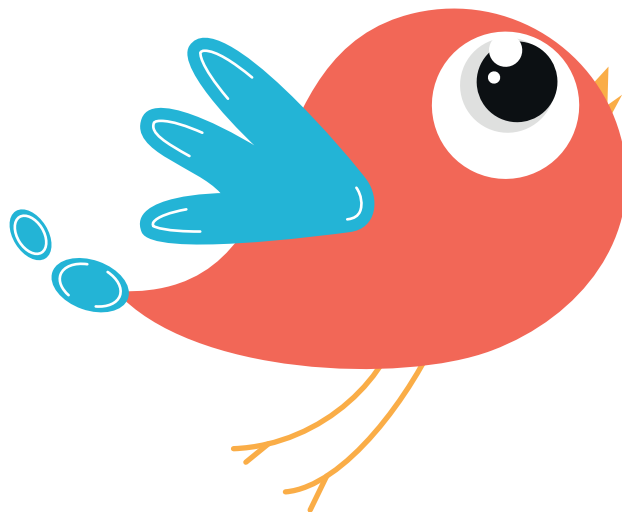
La pause de midi à la cantine du bourg

La ville de Larmor-Plage gère uniquement le service des restauration et le trajet aller/retour entre les 2 écoles privées et la cantine du bourg. Le temps de pause entre le retour des enfants à l'école après le déjeuner et la reprise des enseignements de l'après-midi est géré au sein des écoles par le personnel des écoles respectives.

Temps de restauration

Il est un temps éducatif par 2 aspects :

- Une démarche d'**éducation alimentaire**
Les enfants sont confrontés à des plats et des aliments parfois différents du domicile familial. Ils vont pouvoir expérimenter de nouvelles saveurs et affiner leur goût.
- Une démarche d'**éducation autour du « vivre ensemble »**
Chaque moment de vie collectif est un support à l'apprentissage du vivre ensemble : accompagner l'enfant dans la prise de conscience de l'impact de son comportement individuel sur ce temps.



Les principes de la charte

Comme **tout moment de vie collective**, il convient d'apporter une lecture claire au travers des règles du « vivre ensemble », pour permettre une certaine harmonie entre détente et convivialité, apprentissages éducatifs et sécurité.

L'élaboration de cette charte repose sur deux principes forts :

- les besoins individuels
- le respect des autres

Les besoins individuels

Chaque enfant est un individu unique et singulier. Chacun exprime alors des niveaux de besoins différents et des postures variées.

Le respect des autres

La démarche éducative vise à faire comprendre aux enfants que grandir ce n'est pas uniquement *apprendre à faire les choses par soi-même*, mais les faire **en tenant compte des autres personnes et de l'environnement.**

Mieux comprendre ses droits et ses devoirs

Au travers de cette charte, les adultes encadrants accompagnent les enfants dans la **compréhension de leurs droits et devoirs.**

Cette démarche peut conduire à une sanction dans l'objectif d'**une prise de conscience.**

Dans une logique éducative bienveillante reposant sur l'équilibre entre douceur et fermeté, l'équipe s'appuie sur une échelle de sanction articulée sur trois niveaux :



niveau 1 - la perte de droits

Je ne peux plus choisir avec quels enfants je souhaite me mettre à table **car je ne respecte pas les consignes du « vivre ensemble ».**

Je ne peux plus sortir en même temps que les autres enfants pour rejoindre les espaces d'animation **car je dois assumer une bêtise et prendre un temps de réflexion individuel et/ou un temps d'échange avec un adulte.**

Ces pertes de droits sont par nature temporaires dans la mesure où elles visent la prise de conscience, le réajustement du comportement. Le retour du droit perdu permettant ainsi à l'enfant de faire table rase du mauvais comportement passé.

niveau 2 - l'information à l'école

La direction de l'école est informée des comportements répétés et inadaptés de l'enfant. Dans une logique de co-éducation, l'équipe enseignante est alors en mesure de poursuivre le travail éducatif de façon complémentaire.

niveau 3 - l'information à la famille

Ils ont ainsi la possibilité de reprendre les choses en famille et de poursuivre la dynamique éducative.

niveau 4 - l'exclusion temporaire

En cas de fautes graves et répétées (comportements violents et irrespectueux, le non-respect du matériel et des locaux, les comportements dangereux pour soi ou pour les autres), uniquement si les deux autres niveaux de sanction n'ont pas permis de produire les évolutions souhaitées.

Charte du mieux vivre ensemble sur la pause de midi

Chaque enfant dispose de DROITS et de DEVOIRS qui permettent de vivre pleinement le moment de la pause de midi.

Quels sont mes droits et mes devoirs ?

J'ai des droits ! donc je peux...

- **Vivre un moment agréable** correspondant à mes attentes et mes envies.
- **Discuter** avec les personnes de mon choix.
- **Faire intervenir un adulte** si je rencontre une difficulté, un problème.

À chaque instant

J'ai des devoirs ! donc je dois...

- **Adapter mon comportement individuel** afin que le groupe (le collectif) fonctionne le mieux possible.
- **Respecter** l'ensemble des personnes adultes et enfants.
- **Signaler à un adulte** si moi ou un autre enfant rencontre une difficulté, un problème.



À table

- Me préparer pour le temps de repas.
- Me mettre à table avec **les enfants de mon choix**.
- Me **servir seul** mais également **servir les autres** enfants de la table.
- Refuser de manger si je n'aime pas.
- **Manger à ma faim** et me servir à nouveau si besoin.
- Profiter de ce moment de détente.
- **Parler librement** en respectant les personnes et le lieu.
- **Rester à table** et éviter de me déplacer sans raison.

- Être passé aux toilettes et m'être lavé les mains.
- **Accepter**, à certains moments, **les placements de table différents** si la situation le justifie.
- **Attendre** que tous les enfants de la table soient installés pour commencer à me servir.
- **Goûter** les nouveaux plats que l'on me propose pour vérifier si j'aime ou pas.
- Me servir sur la base d'un **partage équitable** pour tous les enfants de la table.
- **Respecter** le lieu et la nourriture.
- Gérer ma **prise de parole** qui doit être proportionnée et respectueuse des personnes et du lieu : ne pas crier.
- Me lever après en avoir fait la demande auprès d'un adulte.



pendant les trajets

- **Parler tranquillement** avec les autres enfants

- **Respecter l'organisation et les consignes des adultes** qui assurent ma sécurité et celle des autres enfants.
- Me ranger deux par deux.
- Me positionner en tête ou en file de queue avec un adulte si je suis seul.
- **Respecter l'espace public et les riverains** : je ne tape pas dans les voitures, je ne frappe pas aux portes...

